

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juillet 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE375

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE PREMIER

A la première phrase de l'alinéa 32,

substituer au mot :

« mentions »,

le mot :

« informations ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.